

10.07.2009 - 10:15 Uhr

## **En Suisse, les véhicules utilitaires sont toujours plus propres et plus écologiques ! L'ASTAG exige des contreparties pour les investissements**

Bern (ots) -

En Suisse, les véhicules utilitaires deviennent d'année en année plus respectueux de l'environnement. Comme le prouvent les chiffres de la Confédération, la part des types de véhicules qui émettent moins de substances polluantes a augmenté de manière très rapide et régulière au cours de ces dernières années. Aujourd'hui déjà, quelque 75 pour cent de tous les kilomètres sont parcourus avec les camions les plus respectueux de l'environnement des normes EURO 3 à 5. Ces chiffres mettent deux choses en évidence : la fausse image de gros pollueurs qui doivent faire l'objet d'une fiscalité encore plus lourde doit être définitivement corrigée. Et ensuite : les PME suisses ont investi au cours de ces dernières années des milliards de francs dans leurs parcs roulants et pour l'environnement ! Compte tenu de la baisse conjoncturelle et de ces améliorations massives de ces dernières années, l'ASTAG exige des autorités qu'elles fassent une pause et qu'elles relâchent d'urgence la pression.

Les véhicules utilitaires lourds immatriculés en Suisse polluent toujours moins l'environnement. Les émissions de substances nocives telles que le monoxyde de carbone (CO), les hydrocarbures, l'oxyde d'azote (NOx) et les particules fines diminuent d'année en année. C'est ce que prouvent les chiffres officiels de la Direction générale des douanes (DGD) et de l'Office fédéral des statistiques (OFS). Selon ces chiffres, la part des véhicules utilitaires lourds appartenant aux classes d'émission les plus modernes des normes EURO 3, 4 et 5 a passé de 57,2% (2007) à 63,3% (2008) de l'ensemble du parc routier. Mieux encore : 75 pour cent environ de tous les kilomètres parcourus sont désormais effectués avec ces véhicules utilitaires extrêmement respectueux de l'environnement. Les classes d'émission plus anciennes des normes EURO 0, 1 et 2 continuent par contre à afficher une tendance à la baisse tant en termes de nombre de véhicules que de kilomètres parcourus. Conclusion : en Suisse, les véhicules utilitaires sont plus propres que jamais, grâce aux milliards de francs d'investissement auxquels les entreprises de transport ont consenti tout au long de ces dernières années.

L'image de gros pollueurs appartient au passé

Il faut faire le constat qu'on ne peut clairement plus qualifier les camions de gros pollueurs. Cette image fautive qui est depuis longtemps propagée de manière délibérée par certains milieux (et qui continuent à le faire) doit être corrigée au plus vite dans le public. La politique doit par ailleurs, compte tenu de la baisse conjoncturelle, agir enfin en contrepartie des milliards d'investissements et relâcher sa pression sur la branche suisse des transports. Ce n'est en effet qu'ainsi que de nombreuses PME pourront à l'avenir investir dans les dernières technologies en matière de véhicules. Les instances de l'ASTAG sont actuellement en train d'élaborer un catalogue concret de revendications qui doit être présenté au public dans deux semaines.

Norme EURO : Directive sur les valeurs limites d'émission

Les normes dites EURO, qui sont fixées dans la directive de l'UE 88/77/CEE et qui ont été reprises par la Suisse, prescrivent les

valeurs limites d'émission pour les véhicules utilitaires lourds et les autobus. A partir d'une date donnée, les véhicules nouvellement immatriculés doivent satisfaire à la meilleure norme d'émission du moment (actuellement la norme EURO 4).

La toute dernière norme d'émission sur le marché des véhicules est actuellement la norme EURO 5. Sa part dans le parc roulant est en constante augmentation. Elle ne sera obligatoire qu'à partir du 1er octobre 2009 pour les véhicules utilitaires nouvellement immatriculés. En Suisse, la norme la plus répandue est la norme EURO 3, qui était jusqu'au 1er octobre 2006 la catégorie EURO la plus moderne, et qui était obligatoire pour les nouveaux véhicules.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers  
Michael Gehrken  
Weissenbühlweg 3, 3007 Berne  
031 370 85 24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100586546> abgerufen werden.